Communiqué de Presse 15.01.2021



L'Horesca avait deux entrevues en date du 13 et 15 janvier 2021

Avec Monsieur Pierre Gramegna, Ministre des Finances,

Monsieur Lex Delles, Ministre des Classes Moyennes et du Tourisme,

Et Madame Paulette Lenert, Ministre de la Santé, ainsi que les conseillers.

Nous remercions Messieurs les Ministres Pierre Gramegna, Lex Delles, et Madame la Ministre Paulette Lenert pour nos entrevues et échanges fructueux. L'Horesca a soumis un état des lieux du secteur et expliqué les problèmes de celui-ci.

Les points évoqués lors de l'entrevue du 13 janvier 2021 avec Madame la Ministre Paulette Lenert et Monsieur le Ministre Lex Delles étaient :

- Les conséquences économiques désastreuses pour notre secteur suite à la deuxième fermeture administrative.
- Le manque de prévisibilité dont a besoin le secteur, laquelle nous n'avons pas pour l'instant et que dans ces conditions il est extrêmement difficile de se projeter.
- Que les réserves financières des nombreuses entreprises sont néants après 125 jours de fermeture.
- Que le secteur a beaucoup investi et mis en place le label « Safe to Serve » approuvé par le Ministère de la Santé pour garantir la sécurité du consommateur et des salariés.
- Que nous sommes en attente de réponses pour justifier notre fermeture.

Madame la Ministre nous a expliqué qu'elle est consciente des préoccupations de notre secteur. Même si les chiffres des nouvelles infections ainsi que le nombre des hospitalisations sont en ce moment en train de lentement baisser, et que les restrictions mises en place semblent porter leurs fruits, la vigilance est de mise. En effet l'on observe de près l'évolution du nouveau variant britannique ce qui se passe dans la Grande Région. Il est dès lors très important d'analyser la situation au courant des prochains jours avant de pouvoir en tirer les conséquences qui s'imposent. La Ministre explique que le virus se transmet très majoritairement par aérosols lors d'interactions sociales sans gestes barrières, notamment lors des petits rassemblements. L'activité de manger et de boire constitue, de par sa nature même, une situation propice à la propagation du virus étant donné qu'elle est incompatible avec le port du masque. C'est dès lors la nature même de l'activité du secteur horeca qui explique que notre secteur reste fermé, contrairement à celui du commerce par exemple, où le client porte son masque sans l'ôter.

Monsieur le Ministre Lex Delles a exposé la situation des mécanismes d'aides actuelles, le nombre de demandes et les délais de paiements. Que le délai de paiement de l'aide à partir du moment où elle est introduite est souvent moins de deux semaines. Il comprend les soucis du secteur et se dit prêt à tout mettre en œuvre pour aider au mieux notre secteur dans cette période difficile.

Nous avons fait des propositions aux ministres et retenu les points suivants.

- Afin de préparer au mieux une réouverture future, nous avons demandé à ce que tous les salariés du secteur puissent bénéficier d'une campagne de « Test à grande échelle »
- Que des tests rapides soient mis à disposition.
- Des aides supplémentaires à la réouverture du secteur.

Les points évoqués lors de l'entrevue du 15 janvier 2021 avec Monsieur le Ministre des Finances Pierre Gramegna et le Ministre des Classes Moyennes et du Tourisme Lex Delles étaient

- La situation financière des entreprises
- Le régime d'aides aux entreprises
- Le régime de la TVA
- Entrevue avec la direction de l'Administration de l'enregistrement et des domaines
- Risque de fermeture d'entreprises

Nous avons exposé que la situation financière des entreprises suite à la deuxième fermeture administrative du secteur jusqu'au 31.01.2021 est extrêmement précaire et que le risque de fermetures d'entreprises est éminent

Pour éviter ceci, nous estimons que des nouveaux mécanismes d'aides sont indispensables pour compenser les 125 jours de fermeture de notre secteur. Nous avons exposé que le secteur est un vecteur extrêmement important pour la vie sociale au Luxembourg, tant au niveau de nos salariés que des résidents. Ceci fût unanimement approuvé par les Ministres.

Monsieur Pierre Gramegna, Ministre des Finances nous a exposé la situation économique des différents secteurs et qu'il est pleinement conscient que notre secteur est celui le plus durement touché par la crise Covid-19. Que le Luxembourg soit un pays ou le régime d'aide est un des plus favorables en Europe et que les délais de paiement des aides étatiques sont des plus courts.

Monsieur le Ministre des Classes Moyennes et du tourisme a réitéré sa position qu'il comprend absolument la démarche de l'HORESCA et nos revendications. Il a ajouté que les délais de paiement des aides après réception des demandes complètes, n'excèdent dans la plupart des cas pas 2 semaines.

En commun nous nous sommes échangés sur les aides étatiques actuelles et nous avons abordé le thème de la réduction du taux de la TVA sur les boissons alcoolisées, ainsi que thématisé notre entrevue avec la direction de l'Administration de l'enregistrement et des domaines. Le Ministre des Finances nous a reconfirmé ce que Monsieur Romain Heinen, directeur de l'administration nous a soumis lors de notre entrevue du 11 janvier.

- Aucune contrainte de paiement de TVA n'a été adressée aux entreprises de notre secteur à partir du 18 mars 2020 (date d'entrée en application de l'état de crise), sauf en cas de prescription, de cessation ou liquidation d'une entreprise.
- Aucune assignation en faillite de la part de l'Administration de l'enregistrement et des domaines n'a été faite à partir du 18 mars 2020.
- Que toute entreprise avec un solde créditeur en date du 31.12.2020 auprès de l'Administration de l'enregistrement et des domaines jusqu'à 10.000€ sera remboursé sous peu. Pour tout solde supérieur il faut s'adresser à l'administration.
- Qu'en cas de solde débiteur un délai de paiement sans intérêt peut être demandé à l'administration. (Recette centrale)
- Que chaque entreprise doit faire ses déclarations de TVA mensuelles ou trimestrielles et annuelles.

Les Ministres sont convenus.

- Qu'ils vont s'échanger entre Ministères sur les aides étatiques et analyser la situation.
- Qu'on se verra sous peu avec les Ministres et conseillers pour s'échanger sur notre proposition de demande d'aide complémentaire pour le secteur.
- Le Ministre des Finances va examiner la question de la TVA, en prenant en compte également le contexte Européen
 - « Prédire l'avenir est difficile, mais le préparer ensemble est possible. »